

## Troisième transaction de référence pour la banque des collectivités en 2022

Le 7 novembre 2022, l'AFL, la banque des collectivités locales, a levé avec succès 500 millions d'euros sur les marchés financiers, dans un contexte de forte volatilité. Cette nouvelle émission syndiquée constitue la troisième transaction de référence de l'AFL cette année, à la suite de l'émission durable de 500 millions d'euros (maturité de 7 ans) effectuée en janvier, qui avait été suivie d'une opération de 250 millions de livres sterling (maturité de 3 ans).

Le livre d'ordres, supérieur à 1,7 milliard, témoigne de la confiance accordée par les investisseurs à la banque des collectivités, et confirme le succès du modèle de mutualisation des besoins de financement.

### Nouvelle émission de référence pour l'AFL

Ce lundi 7 novembre, l'AFL a émis sa troisième obligation de référence de l'année, une nouvelle souche de 500 millions d'euros de maturité de 9 ans. Malgré des conditions de marché très volatiles au cours des dernières semaines, illustrées par des mouvements significatifs sur les écarts entre les swaps et la courbe des OAT (Obligations Assimilables du Trésor), la nouvelle émission a rencontré un fort succès avec une demande excédant 1,7 milliard, soit une sursouscription de 3,2 fois le montant offert.

Après avoir annoncé une marge initiale de 70 points de base au-dessus de la courbe interpolée des OAT, l'AFL a pu profiter de la forte réponse de la base investisseurs pour resserrer sa marge de 3 points de base au cours de l'exécution de la transaction, pour un niveau final de OAT+67 points de base.

*« Conformément à son choix de variabiliser intégralement son bilan, l'AFL a immédiatement couvert cette émission à un niveau très compétitif (MS + 25 pbs) confirme Thiébaud Julin, Directeur financier de l'AFL. « Cette émission vient ainsi compléter le programme d'emprunt de l'AFL pour 2022 pour un montant total de 1,4 milliard d'€ lui permettant de disposer d'une réserve de liquidité importante et ainsi de pouvoir répondre en toutes circonstances aux besoins de financement de ses collectivités membres ».*

### Un intérêt des investisseurs pour la signature de l'AFL.

En termes d'allocations, il est à noter la présence importante des banques centrales et des institutions officielles (40%). Géographiquement, c'est l'Asie qui est le territoire le plus prégnant représentant 30% des allocations, illustrant la crédibilité des collectivités locales françaises sur ce continent.



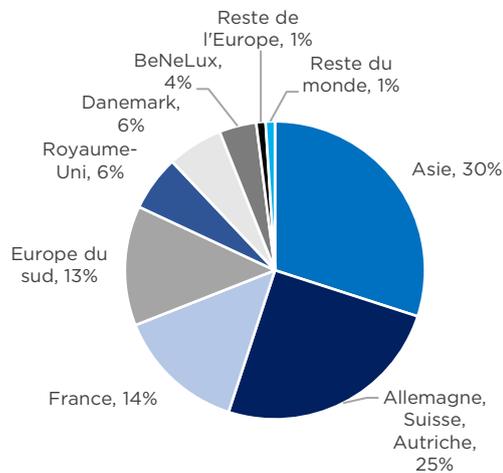
#### Contact presse

Lucille SIMON - Directrice de la communication

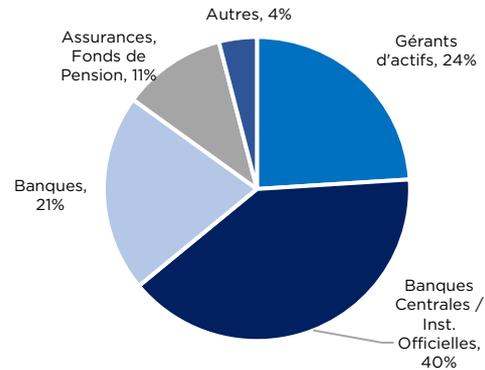
[lucille.simon@ogence-france-locole.fr](mailto:lucille.simon@ogence-france-locole.fr) - 04 69 84 81 04

## Provenance et nature des investisseurs :

**Distribution géographique**



**Typologie d'investisseurs**



### Des prêts pour financer les investissements des collectivités locales

Les 500 millions d'euros levés vont permettre à l'AFL de financer l'ensemble des investissements portés par ses collectivités membres en cette période d'inflation et de crise énergétique au cours de laquelle les besoins sont importants. « *Notre unique objectif est de pouvoir proposer à nos collectivités membres des prêts aux conditions les plus compétitives possibles dans cette période où les taux sont particulièrement volatiles* » confirme Laurence Leydier, Directrice des adhésions et du crédit.

#### Termes de la transaction :

**Emetteur** : Agence France Locale

**Notation** : Aa3 perspective stable (Moody's) / AA- perspective stable (S&P)

**Format** : Programme EMTN. Le prospectus de base a reçu le visa AMF le 23 juin 2022.

**Montant** : 500 millions d'euros

**Montant nominal de chaque obligation** : 100 000€

**Date de règlement** : 15 novembre 2022

**Échéance** : 20 décembre 2031 (9 ans)

**Coupon** : 3,25 %

**Spread** : 67 pbs au-dessus de l'interpolation OAT novembre 2031 et OAT mai 2032 / 25 pbs contre Mid Swap (MS)

**Rendement** : 3,334%

**Cotation** : Euronext Paris

#### A propos de l'AFL

**« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».**

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les



Contact presse

Lucille SIMON - Directrice de la communication

[lucille.simon@ogence-france-locale.fr](mailto:lucille.simon@ogence-france-locale.fr) - 04 69 84 81 04

collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêt. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »



---

Contact presse

Lucille SIMON - Directrice de la communication

[lucille.simon@ogence-france-locale.fr](mailto:lucille.simon@ogence-france-locale.fr) - 04 69 84 81 04